

Ville de BRUXELLES
Madame G. SCHILLEBEECKX
Département Urbanisme
Commission de Concertation
Boulevard Anspach, 6

B – 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : 4W/05 (M. Goetynck)
N/Réf : AVL/KD/BXL-2.1669/s.371
Annexe : 1 dossier

Madame,

Objet : BRUXELLES. Boulevard de Waterloo, 16 – le Crédit Professionnel.
Transformation – rénovation d’un immeuble de bureaux.

En réponse à votre lettre du 20 mai 2005, en référence, reçue le 25 mai, nous avons l’honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 1^{er} juin 2005, et concernant l’objet susmentionné, notre Assemblée a émis l’avis suivant.

En sa séance du 7 mai 2003, l’Assemblée avait émis une série de remarques portant sur une première demande de transformation et de rénovation de cet immeuble de bureaux. Celui-ci, édifié à l’origine par l’architecte H. Van Kuyck, en rupture d’alignement et de gabarit, a été transformé et revêtu d’une façade en verre réfléchissant, il y a une quinzaine d’années environ. Dans son avis précédent, et parce que tant la façade que le rez-de-chaussée de l’édifice de H. Van Kuyck avaient été profondément remaniés, la Commission ne s’opposait pas au principe même de la reconstruction de la parcelle. Elle estimait toutefois que le projet méritait d’être revu afin de restituer, autant que faire se peut, la cohérence du front bâti du boulevard de Waterloo.

Inscription de l’immeuble dans le paysage urbain

A l’occasion de l’examen du premier projet, la CRMS suggérait un traitement dissymétrique des différentes articulations de l’immeuble, tant du point de vue urbanistique que du point de vue architectural. Elle demandait également une diminution du gabarit, notamment en réduisant le volume de l’étage technique.

Le gabarit du nouveau projet est plus modeste que le précédent. La toiture fait toutefois l’objet d’un geste architectural particulier et la façade se caractérise par la juxtaposition d’éléments semi-cylindriques verticaux qui se ‘coulent’ dans les auvents à hauteur du premier étage.

La CRMS réitère sa demande d’opter pour un parti dissymétrique de la composition, notamment pour le traitement architectural de la façade, afin de s’inscrire davantage dans la structure morphologique du bâti

du boulevard. Rythmée par des cylindres et des auvents courbes, la nouvelle élévation accentue 'l'autonomie' de la construction par rapport à l'alignement existant.

entretient, malgré la diminution de son gabarit, l'image de la rupture que constitue l'immeuble dans le front bâti. La CRMS encourage les auteurs de projet à poursuivre le traitement architectural de la façade.

La Commission suggère également une plus grande sobriété dans l'usage de l'aluminium thermo-laqué couleur bronze (châssis, garde-corps, auvents, etc.) ainsi que dans le traitement de la toiture.

Enfin, le nouveau projet montre des passages qui pourraient être ménagés pour établir une communication ultérieure avec le bâtiment de l'Horloge. Aucun plan de détail ne permettant d'évaluer une telle intervention dans le futur, la Commission en déduit que cet aspect ne fait pas partie de la présente demande.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U., Cabinet du Secrétaire d'Etat.